



RECONQUÉRIR UN ESPACE DE BON FONCTIONNEMENT SUR LA BONNE : SECTEUR DE LA CONFLUENCE BONNE-MALENTRAZ

Délégation : Lyon

Région/Département : Auvergne-Rhône-Alpes, Isère

Commune concernée : Valjouffrey

Bassin versant : Drac

Type de milieu : Cours d'eau

Interlocuteurs Agence

CI : David Trautmann / **Référent :** Céline Pigeaud

PRESENTATION DU PROJET

MAÎTRE D'OUVRAGE

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA GRESSE, DU DRAC ET DE LEURS AFFLUENTS (SIGREDA)

5, Avenue du portail rouge

38450 VIF

Tél : 04.76.75.21.88

PARTENAIRES

Agence de l'eau, Services de l'Etat, Commune de Valjouffrey, CLE Drac Romanche

CONTEXTE ET HISTORIQUE

La Bonne et ses affluents drainent la partie occidentale du Parc national des Ecrins, un territoire de montagne marqué par des crues accompagnées d'un fort transport solide. Dans le cadre de l'élaboration du Contrat de Rivière Drac isérois, l'étude préalable des fonctionnalités écologiques et des risques naturels du bassin versant du Drac isérois, la Bonne et ses affluents ont été identifiés comme des milieux assez préservés, mais présentant des altérations en lien avec le confinement des cours d'eau. Le SIGREDA, à travers son futur programme d'actions du contrat de rivière, va ainsi mettre en œuvre des travaux de restauration d'espaces de bon fonctionnement, notamment sur le secteur de la confluence de la Bonne et du Malentraz, un affluent torrentiel. Sur ce secteur, ces cours d'eau ont été totalement endigués suite aux crues de 1928 et 1955.

PROBLÉMATIQUE ET ENJEUX

Mettre au point un programme de reconquête d'un espace de bon fonctionnement afin de limiter les débordements et les érosions sur les secteurs à enjeux en restaurant les fonctionnalités écologiques des cours d'eau et de leurs milieux annexes

OBJECTIFS

- ➔ **Protéger les habitations des débordements** en augmentant la capacité hydraulique du lit et en créant une zone tampon pour le stockage des eaux et des sédiments
- ➔ **Favoriser la divagation latérale du cours d'eau** pour remobiliser les matériaux et retrouver ainsi un équilibre sédimentaire
- ➔ Restaurer une **mosaïque d'habitats aquatiques** et les milieux annexes (zones humides et annexes alluviales)

DESCRIPTION DU PROJET



◀ Localisation du secteur d'intervention

Confluence de la Bonne et du Malentraz sur un secteur de 2.5 ha compris entre les deux cours d'eau endigués, sur des linéaires respectifs de 270 mètres et 260 mètres.

Montant total des travaux : 294 711 € HT

Plan de financement :

- ➔ Agence de l'eau : 80 %
- ➔ Autofinancement : 20 %



La confluence Bonne-Malentraz vue de l'aval, et profil rectiligne des cours d'eau

LES OPERATIONS

- ➔ Restauration du cône de déjection naturel du Malentraz en permettant l'étalement des sédiments en rive droite
- ➔ Restauration de la divagation latérale du Malentraz et de la Bonne pour reconnecter les milieux annexes et restaurer un fonctionnement naturel des cours d'eau
- ➔ Gestion de la végétation rivulaire
- ➔ Création de protections latérales en recul des cours d'eau



La Bonne endiguée aux Faures



Le Malentraz canalisé et endigué en aval du pont de la D117

ZOOM SUR LE PROJET

Détails des travaux prévus à la confluence de la Bonne et du Malentraz en vue de reconquérir un espace de bon fonctionnement

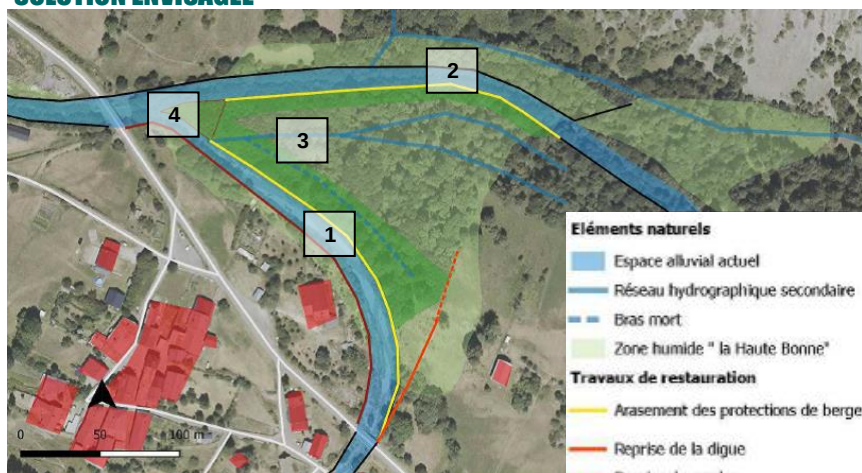
PROBLEMATIQUES

- ➔ Homogénéité des habitats aquatiques et connectivité latérale médiocre
- ➔ Des débordements importants et l'arrivée massive de matériaux du Malentraz
- ➔ Dysfonctionnements morphologiques : érosions problématiques des infrastructures (voie départementale, pont), pavage du lit, etc.

CONTRAINTE MAJEURE

- ➔ Maitrise foncière de l'espace nécessaire et prise en compte des habitations

SOLUTION ENVISAGEE



1. Recul des protections de berges sur le Malentraz

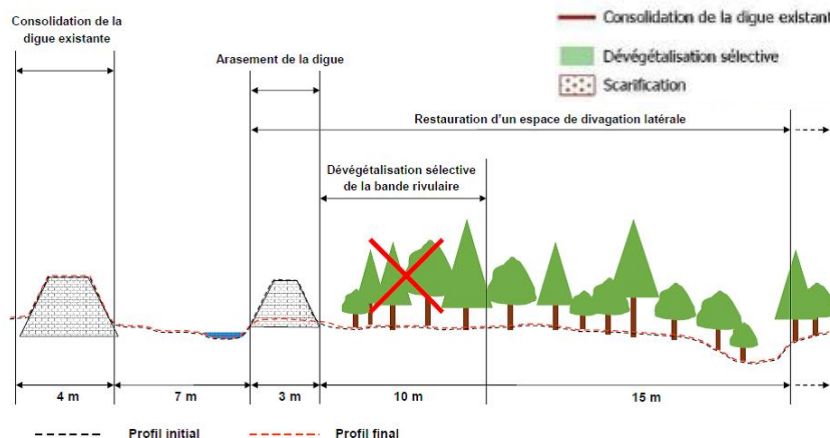
- Arasement en rive droite de 140m digue et 100m de merlon pour redonner au torrent la possibilité de divaguer, d'augmenter la capacité de stockage temporaire des sédiments et la réactivité des milieux annexes (bras mort)
- Reconstruction de protection latérale sur 130m linéaire, en limite de l'EBF pour protéger des habitations isolées
- Confortement des digues en rive gauche pour protéger les habitations

2. Arasement partiel des protections des berges sur de 220m de digue en rive gauche de la Bonne pour permettre les débordements en cas de crues importantes, la connexion des milieux terrestres et aquatiques et diminuer les contraintes hydrauliques sur les digues

3. Gestion de la végétation et du risque d'embâcles

- Abattage des essences non adaptées (résineux) en rive droite du Malentraz et en rive gauche de la Bonne et à la confluence

4. Scarification de la pointe de la confluence pour favoriser la remobilisation des sédiments



▲ PRINCIPE DES AMENAGEMENTS PREVUS

GAIN HYDRAULIQUE ATTENDU

Abaissment de la hauteur d'eau et freinage des écoulements lors des crues
Création de zone de stockage temporaire des sédiments
Gestion du phénomène d'érosion par recul des digues (moins sollicitées)

GAIN ECOLOGIQUE ATTENDU

Reconnexion de la zone humide boisée et de l'annexe hydraulique (ruisseau des Faures) de la confluence d'une superficie de 2,5ha
Restauration des zones de frayères pour les espèces piscicoles